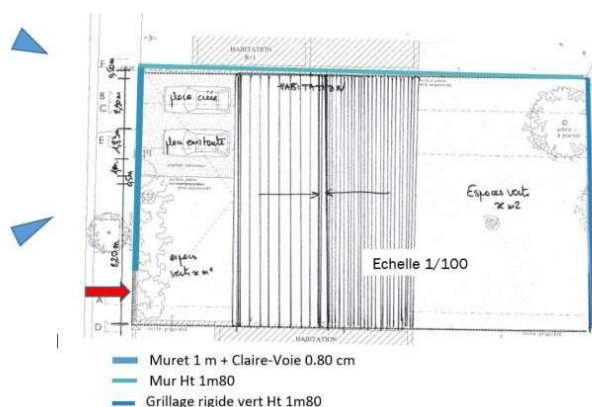


Quels sont les documents à joindre à votre demande ?



DP 1 - LE PLAN DE SITUATION

Il permet de localiser le terrain sur la commune et de savoir quelles règles d'urbanismes s'appliquent. Vous pouvez réaliser le plan de situation de votre projet sur le site : <https://geo.clissonsevremaine.fr/plu> Il vous suffit simplement d'indiquer la commune et l'adresse de votre terrain.



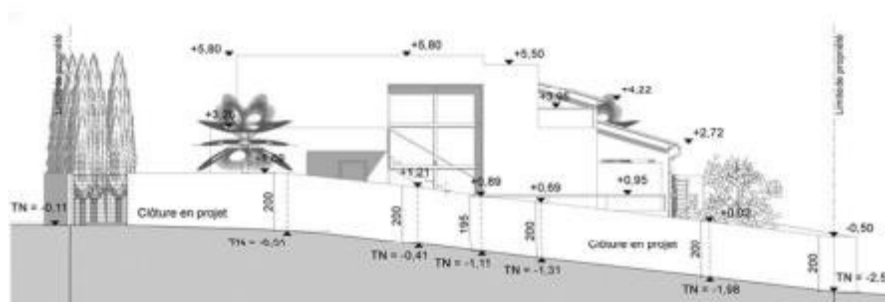
DP 2 - LE PLAN DE MASSE

Il permet de positionner le projet sur le terrain et de vérifier le respect des règles d'implantation, y compris par rapport à des constructions existantes.

Les limites de la future clôture doivent y être matérialisées.

Pensez à renseigner les côtes (longueur, largeur, hauteur) Matérialiser l'endroit d'où sont prises les deux photographies à joindre au projet (DP7 – 8) et indiquer l'échelle et l'orientation.

DP 3 - LE PLAN DE COUPE



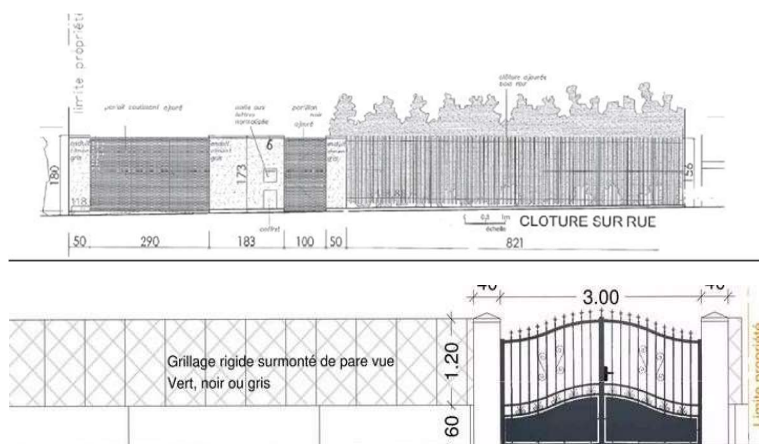
Fiche explicative J'installe une clôture

Il permet de comprendre l'incidence des travaux sur le terrain.

Le plan de coupe doit faire apparaître :

- Le profil du terrain avant et après les travaux :
- L'implantation de la construction par rapport au profil du terrain

DP 4 – LE PLAN DE L'ENSEMBLE DE LA CLÔTURE



Ce plan doit indiquer :

- **Les dimensions des différentes parties de la clôture en hauteur et en largeur** mesurées à partir du terrain naturel
- **La nature et la couleur des matériaux retenus (portail et clôture)**

Si votre projet crée ou modifie une construction visible depuis l'espace public ou si votre projet se situe dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable ou dans les abords des monuments historiques, vous devez fournir :

DP 6 – LE DOCUMENT GRAPHIQUE

Il s'agit de visualiser l'insertion du projet dans son environnement. Pour réaliser ce document, vous pouvez recourir à un photomontage : à partir d'un assemblage de photographies montrant le site existant et d'une image de synthèse ou d'un croquis du projet, vous pourrez réaliser une vue de votre projet dans son environnement.



DP 7-8 – LES PHOTOGRAPHIES DE L'ENVIRONNEMENT PROCHE ET LOINTAIN

De près : cette photographie permet de connaître l'aspect du terrain d'implantation du projet et des terrains qui les jouxtent immédiatement.

De loin : cette photographie permet de connaître l'aspect du terrain d'implantation du projet et des terrains avoisinants.



Une photographie de près



Une photographie de loin



Pièce supplémentaire à joindre si votre projet se situe dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable ou dans les abords des monuments historiques

DP 11 - UNE NOTICE FAISANT APPARAÎTRE LES MATÉRIAUX UTILISÉS POUR LES TRAVAUX, AINSI QUE LES MODALITÉS DE LEUR MISE EN ŒUVRE ET D'EXÉCUTION DU CHANTIER